

# CONTRAT DE LOCATION

Tel: 04.66.45.63.24    PORT: 06 67 60 85 02

Entre le soussigné et Mr et Mme BONNET il a été convenu et arrêté ce qui suit:

1° **Mr-Mme-Mlle.** Nom..... Prénom.....  
Adresse.....  
.....Code postal.....

**Ville**..... **Tel**.....

Accepte les conditions de location et les tarifs joints et s'engage à occuper la maison sise à Gissac le Bas le Bourg 12360

Nombre de Personnes :..... Maximum 4

**ARRIVEE:** le samedi..... **Après 14H00**

**DEPART:** le samedi..... **Avant 10H00**

2° **Mr et Mme BONNET** réserve selon les conditions de location la maison de Gissac le Bas, le Bourg 12360 aux dates indiquées.

**3° Montant total de la location:.....Euros**

## 4° MODE DE REGLEMENT

Joindre en retour le contrat de location en simple exemplaire, accompagné d'un versement de 25% Soit.....Euros, Le solde sera réglé a l'arrivé, par chèque ou virement à l'ordre de **Mr et Mme BONNET**

Le contrat vous sera retourné, signé et prendra effet a cette date.

**Les propriétaires**  
Signature

Fait à..... le .....  
(signature précédée de la mention)  
« lu et approuvé »

(1)<< rayer les mentions inutiles.>>

## CONDITIONS DE LOCATION

1° Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

### 2° PERIODE DE LOCATION

Hors saison: 2 jours minimum .

Saison: (juillet-août) 1 semaine entière, arrivée le

Samedi à partir de 14 heures .

Départ Samedi avant 10 heures .

### 3° RESERVATION

La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un versement comprenant 25% du montant total de la location.

Tout versement non accompagné du contrat rempli et signé ne saurait d'aucune façon assurer cette location. Après acceptation un exemplaire vous sera retourné.

Le nombre maximum de personnes autorisées doit être impérativement respecté.

### 4° NON-OCCUPATION

En l'absence de message télégraphié du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le règlement intégral des prestations demeure exigé.

### 5° ANNULATION

En cas d'annulation, les arrhes ne vous seront pas restituées .

un montant égal à 25% du coût intégral du séjour vous sera réclamé .

**Si annulation sans raisons valables.**

### 6° PAIEMENT

Le montant du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé.

### 7° MATERIEL

La maison est louée avec literie, matériel de cuisine, verrerie, sans drap ni linge, le tout conforme à un inventaire affiché .

### 8° CAUTIONNEMENT

Un cautionnement de 200 euros sera versé par le locataire lors de son arrivée.

Ce cautionnement lui sera restitué le jour de son départ, après déduction des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré.

Une somme forfaitaire de 40 euros sera retenue sur le cautionnement dans le cas où le nettoyage n'aurait pas été effectué le jour du départ. La remise des clefs n'interviendra qu'une fois l'inventaire dressé, ce dernier ne pouvant s'effectuer qu'entre 8H00 et 10H00, après accord des propriétaires.

Signature :

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE/IBAN**

 Avenue du Montpelliéret - Maurin  
 34977 LATTES CEDEX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittance, etc.).  
 This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc...).

Cadre réservé au destinataire du relevé

DOMICILIATION	FRANCE Codes	TITULAIRE DU COMPTE
CREDIT AGRICOLE Caisse Régionale du Languedoc	Banque 13506    Guichet 10000    Numéro de compte 31642616001    Clé RIB 22	M OU MME CLAUDE BONNET
Bank Identification Code (BIC) AGRIFRPP635	ETRANGER uniquement International Bank Account Number (IBAN) FR76 1350 6100 0031 6426 1600 122	ROUTE DE FLORAC 48150 MEYRUEIS

Réf. APIS0003